

## UNE TRADUCTION FRANÇAISE DE L'ORDINAIRE DE LA MESSE

dans un manuscrit du 15<sup>e</sup> siècle

(Paris, B.N. ms. français 180)

**P**EU nombreuses sont les traductions françaises du Missel, remontant au 14<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> siècle. Dans ses *Recherches sur la Librairie de Charles V*, dont les manuscrits encore conservés constituent une notable partie du fonds primitif de la Bibliothèque Nationale, Léopold Delisle souligne la rareté de ces textes<sup>1</sup>. Donnant un aperçu d'ensemble de cette « librairie » de Charles V, roi de France de 1364 à 1380, qu'il qualifie de « vrai bibliophile », L. Delisle présente ainsi les manuscrits liturgiques qu'on y conservait : « Une très nombreuse collection de tous les livres qui servaient à la célébration de l'Office divin : une quarantaine de bréviaires à l'usage de Rome, de Paris, de l'Angleterre, des Cordeliers et des Dominicains ; une trentaine de missels, avec beaucoup d'évangélistes, d'épistoliers, de graduels, de collectaires et de prosiers ; des rituels, des pontificaux et des cérémoniaux pour le sacre du roi ; plus de cinquante livres d'heures. Presque tous ces manuscrits étaient en latin ; on n'avait guère en français que de petits recueils de prières, quelques morceaux de bréviaires et le missel, encore n'est-il pas certain que le missel eut été complètement traduit : la traduction française qu'on avait entreprise pour Blanche de Navarre, seconde femme de Philippe de Valois, ne fut pas achevée pour ce que, disait-on, il n'était pas expédient de translater tel livre, en especial le saint canon »<sup>2</sup>.

1. L. DELISLE, *Recherches sur la Librairie de Charles V*. Tome I, Paris, Champion, 1907. Tome II : *Inventaire des livres ayant appartenu aux rois Charles V et Charles VI, et à Jean, duc de Berry*.

2. L. DELISLE, *op. cit.*, I, pp. 36-37.

En effet, parmi les vingt-six missels royaux énumérés (n<sup>os</sup> 162-187), on rencontre seulement quatre missels en français (n<sup>os</sup> 184-187). De la description qui en est donnée, on peut conclure qu'il s'agit seulement d'extraits et non d'une traduction complète du Missel<sup>3</sup>. D'autre part, à côté des *Livres de la bibliothèque du Roi*, Delisle a joint (t. II, pp. 219-331) l'inventaire des livres ayant appartenu au frère de Charles V, Jean de France, duc de Berry, « mécène intelligent » (1340-1416). Là encore, parmi les missels mentionnés (n<sup>os</sup> 64-77), tous paraissent écrits en latin. Les traductions françaises demeurent donc extrêmement rares.

Trois siècles plus tard, vers 1700-1710, à la suite de la cession des manuscrits de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims (1671-1710)<sup>4</sup>, vient enfin prendre rang dans la *Bibliothèque royale* une traduction française intégrale du Missel à l'usage de Paris. Ce fut alors le ms. 6843, devenu l'actuel ms. 180 du fonds français de la Bibliothèque Nationale de Paris.

#### *Le manuscrit français 180.*

Ce manuscrit, fort bien écrit et fort bien conservé, est un travail de la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Ses 245 folios (24 × 33 cm) donnent la traduction française intégrale du *Missel à l'usage de Paris*. Ses dimensions et son poids (3 kg 560) n'en font certes pas un missel de poche.

Le texte peut se diviser en quatre sections : 1. le temporal ; 2. le sanctoral ; 3. des textes supplémentaires ; 4. la traduction intégrale de quelque 85 proses, alors d'usage fréquent en diverses églises, notamment à Paris.

1. *Le temporal*, dans une disposition devenue classique, suit l'année liturgique depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au Samedi saint (f<sup>os</sup> 1-77 v<sup>o</sup>). Là prend place

3. L. DELISLE (*op. cit.*, II, p. 34) remarque en note : « La première traduction du Missel paraît avoir été commencée pour Blanche de Navarre, seconde femme de Philippe de Valois. On lit dans l'Inventaire des livres de l'oratoire du feu duc Philippe le Hardi, en 1404 : *La plus grant partie des cayers d'un messel translaté de latin en françois, lequel fist faire feu la royne Blanche et lequel a été laissié à parfaire, pour ce que on dit qu'il n'est pas expedient de translater tel livre, en especial le saint canon* (Peignot, *Catalogue de la bibliothèque des ducs de Bourgogne*, p. 56) ».

4. Sur cette cession de la bibliothèque de Le Tellier, voir L. DELISLE : *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Paris, 1868, tome I, pp. 302-305.

*l'Ordinaire de la messe* (f<sup>os</sup> 77 v<sup>o</sup>-82 v<sup>o</sup>). Le texte de ces cinq folios forme l'objet de la présente publication. On y remarque la scène classique de la crucifixion, la seule miniature en pleine page que présente le manuscrit et qui ouvre le canon. Puis, avec la messe de Pâques, reprennent les textes de l'année liturgique jusqu'au 26<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte (f<sup>os</sup> 82 v<sup>o</sup>-140 v<sup>o</sup>). Tous les textes du Missel : pièces du propre, oraisons et lectures, sont donnés intégralement en français.

2. *Le sanctoral* s'articule au temporal par la messe de la dédicace des églises que l'on trouve au f<sup>o</sup> 141-142. Viennent ensuite les messes des saints que vénère l'Église de Paris et dont on possède un guide pertinent dans Paul Perdrizet : *Le calendrier parisien à la fin du Moyen Age, d'après le bréviaire et les livres d'heures*. Paris, Les Belles Lettres, 1953.

Cette section du manuscrit s'ouvre par la vigile de saint André (saint Andrieu) pour finir avec saint Gandulfe, évêque dont la cathédrale de Paris possédait les reliques vénérées. Ces folios (f<sup>os</sup> 142 r<sup>o</sup>-186 r<sup>o</sup>) semblent un peu confus au lecteur pressé, et sont caractérisés par de multiples abréviations et de très nombreux renvois aux pièces et aux lectures que l'on trouve ailleurs dans le manuscrit. Cela ne facilite guère l'emploi pratique d'un tel livre.

3. La troisième partie présente *le commun des saints, les messes votives, les oraisons à diverses intentions*. On y trouve l'ordre à garder dans la visite et l'onction des malades, les messes pour les trépassés et le rituel de l'enterrement, et aussi (pièce notable) la *manière d'espouser* que notait et reproduisait dès 1838 Paulin Paris<sup>5</sup>. Puis viennent les cérémonies du baptême des enfants et de la bénédiction de l'eau, et enfin la traduction du *Gloria in excelsis Deo* et celle du *Credo* « qu'on dit à la messe » (f<sup>o</sup> 222 v<sup>o</sup>). Vu leur intérêt, ces textes sont reproduits ici, en annexe de l'Ordinaire de la messe.

4. Enfin, dans les vingt-trois derniers folios du manuscrit (f<sup>os</sup> 223 r<sup>o</sup>-245 v<sup>o</sup>), on trouve la traduction de quelque 85 proses, tant du temporal que du sanctoral, utilisées au cours de l'année liturgique.

5. Paulin PARIS, *Les Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*, Paris, 1838, tome II, pp. 79-82.

*Ornementation du manuscrit.*

Outre de nombreuses lettrines dûment ornées, ce manuscrit contient onze vignettes dans lesquelles des spécialistes comme Emile Mâle et Raymond Limousin ont reconnu le travail et l'influence de l'école du miniaturiste tourangeau Jean Bourdichon (1457- 1521) <sup>6</sup>.

Dans l'ordre des folios : on trouve f° 1 r° au premier dimanche de l'Avent, le prêtre officiant (la peinture de cette vignette s'est écaillée, permettant ainsi de voir le dessin initial sous-jacent) ; f° 9 r°, la nativité du Christ ; f° 11 v°, l'épiphanie ; f° 80 r°, en pleine page, la crucifixion ; f° 80 v°, début du canon, le prêtre incliné ; f° 82 v°, Pâques ; f° 95 r°, l'Ascension ; f° 99 v°, la Pentecôte ; f° 104 v°, la Trinité ; f° 105 r°, la Fête-Dieu ; f° 103 v°, la Toussaint.

*Le texte de l'Ordinaire.*

Ce texte est donné dans la présentation courante des textes romans. Sa lecture, avec les abréviations courantes, ne comporte pas de difficultés majeures <sup>7</sup>.

Le lecteur désireux d'approfondir le sens, les nuances et les attestations du vocabulaire de ce texte peut recourir aux dix tomes du dictionnaire bien connu de Frédéric Godefroy : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du 9<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1881-1902). Pour faciliter la compréhension de cette ancienne traduction, nous donnons un lexique sommaire des termes qui peuvent arrêter la lecture.

<i>adecertes</i> : certainement	<i>beneuree</i> : bénie
<i>aignel</i> : agneau	<i>brachiées</i> : brassées, manipules
<i>amit</i> : amict	<i>chamberieres</i> : servantes, camérières
<i>angres</i> : anges	<i>chancellé</i> : croisé
<i>appareillie</i> : préparée	
<i>aourer</i> : adorer	

6. Emile MALE, *Jean Bourdichon et son atelier*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1904, pp. 18-19. — Raymond LIMOUSIN, *Jean Bourdichon*, Lyon, 1954, p. 85 et fig. 158. Nous devons ces remarques au savoir et à l'amabilité de M. François Avril, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale (Département des manuscrits), à qui nous exprimons notre gratitude.

7. Pour la reproduction de ce texte, les conseils de Mlle Annie Angremy, bibliothécaire au Département des manuscrits, nous ont été grandement utiles. Nous la remercions de sa patiente serviabilité.

*conchié* : souillé  
*coron* : coin, cornu  
*coste* : cotte  
*cremer* : craindre  
*despissant* : méprisant  
*dessevre* : séparé  
*desservir* : obtenir  
*ennombrement* : ombre  
*ensemblement* : ensemble  
*eslesce* : réjouir  
*fanon* : manipule  
*fes* : faisceau  
*froisse* : brise, rompt  
*fust* : bois  
*guerpisse* : abandonne  
*guerredon* : salaire  
*hiaume* : casque, heaume  
*issi* : issu, sorti  
*leesce* : réjouis, joie  
*loier* : récompense, salaire  
*mame* : mon âme

*mesnie* : ménage  
*moie* : mienne  
*muciez* : cachés  
*non* : nom  
*orendroit* : maintenant  
*ost* : armée  
*ouvrant* : œuvre  
*parole* : verbe  
*pies* : pieds  
*pis* : poitrine  
*platine* : patène  
*pou* : peu  
*racontable* : ineffable  
*rondesce* : rondeur, orbe  
*seigner* : signer  
*sergent* : serviteur  
*sus* : dessus  
*teue* : tienne  
*typhaine* : épiphanie  
*virge* : vierge  
*voult* : visage

#### *Auteur de la traduction.*

Sur le nom et la personnalité de l'auteur de cette traduction du Missel, il demeure difficile d'avancer un nom. Après quelques sondages, et sauf erreur, on peut observer que la version des épîtres et évangiles de ce manuscrit paraît empruntée au travail de Jean de Vignay, un illustre et fameux traducteur du 14<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Il ne serait pas invraisemblable que la traduction de l'Ordinaire de la messe soit elle aussi de Jean de Vignay.

Fernand COMBALUZIER.

8. Sur ce traducteur, Mlle Christine KNOWLES a donné dans *Romania*, 1954, pp. 353-383, une importante étude : *Jean de Vignay. Un traducteur du XIV<sup>e</sup> siècle*. Cet hospitalier de Saint-Jacques du Haut-Pas à Paris était né aux environs de Bayeux, entre 1282 et 1285. Ses derniers travaux de traduction sont signalés aux environs de 1333. Cela nous reporte quelque cent ans avant la transcription de notre manuscrit. Si cette suggestion se justifiait pour l'ensemble, on aurait donc ici un autre manuscrit représentant la traduction des épîtres et évangiles qu'étudie Mlle Knowles (p. 378). Cette traduction est déjà attestée par les manuscrits suivants : Lille, Bibl. Mun. 34 (15<sup>e</sup> s.) ; Paris, B.N. fr. 22890 (15<sup>e</sup> s.) ; Paris, B.N. fr. 22936 (15<sup>e</sup> s.) ; Paris, B.N. n.a.f. 4508 (14<sup>e</sup> s.) ; Roanne, Bibl. Mun. 12

(f° 77 verso) *Ici commence l'ordenance de la messe*<sup>9</sup>

*Premierement le prestre doit vestir son rochet disant ceste oroison. Or. Sire, nous te prions, vien devant en aspirant nos faiz, et en sui en aidant en telle maniere que toute nostre euvre et nostre oroison commence de toy, et icelle commenciee soit finie par toy. Par Crist nostre seigneur. Amen.*

*Après lave ses mains disant : Sire, lave moy tres bien de mon iniquité et me nestoie de mon pechié.*

*Après l'autel descouvert et appareillié, il doit admenistrer le pain sus la platine et eaue et vin ou calice en disant : Sanc et eaue issi du costé nostre seigneur ihu crist en remission des pechiez. La commixtion de vin et d'eaue soit faite en non du Pere et du Filz et du Saint Esperit. Amen.*

*Après il doist vestir son amit, en disant : Sire, met le hiaume de salut en mon chief.*

*Après il doist vestir l'aube, en disant : Sire, vest moy du vestement de salut et m'avironne tout de la coste de justice.*

*Après il se doist ceindre en disant : Sire, ceing les rains de mon cuer et de mon corps du lien de sainte foy et charité.*

*Après il doit mettre le fanon en sa main senestre, en disant : Adecertes les sains venans viengnent avec leesce portans leurs brachiees.*

*Après il doit [mettre] l'estolle sus son col et sus son pis, en maniere de croix, disant : Sire, vest moy de l'estole de gloire et met en tresor sur moy joie et leesce.*

*Après les luminaires alumés, il doist prendre sa chasuble a deux mains, en estant devant l'autel, et en se vestant d'icelle, dit : Sire, vest moy de vesteure de noces.*

*Après il doit dire ceste antienne : Je entreray a l'autel de Dieu, a Dieu qui esleesce ma jonesce. Kyrie el. Xre el. Kyrie el<sup>10</sup>. Pater noster. Et ne nos etc. Confessiez vous a nostre seigneur pour ce qu'il est bon.*

*Le cler respont : Pour ce que la misericorde d'icelui est ou siecle.*

*Le prestre dit : Je coupable et non digne prestre me confesse a Dieu et a la tres benoite virge Marie et a tous sains et a vous,*

(15° s.) ; Tours, Bibl. Mun. 402 (15° s.). Cette traduction des évangiles fut faite probablement en 1326, pour Jeanne de Bourgogne (C. Knowles, *op. cit.*, pp. 362-364). Cf. *Dictionnaire des Lettres françaises : Le Moyen Age*, Paris, Fayard, 1964, pp. 431-433. Voir aussi *ibid.*, p. 269 : *Les évangiles des domées*, par G. Raynaud de Lage.

9. Nous mettons en italiques ce qui est en rouge dans le manuscrit.

10. Au folio 75, dans les litanies qui précèdent la bénédiction des fonts le Samedi saint, *Kyrie eleison* est traduit : Sire ayez merci de nous. Au folio 76 v, on a : Sire ayez pitié de nous, Sainte Trinité ayez merci de nous.

freres, car ie chetif pecheur ay trop pechié, en pensant, en parlant, en euvrant, en despisant, en deleissant, et en tous mes vices mauvez, ma coulpe, ma coulpe, ma tres grief coulpe, pour ce tres glorieuse virge Marie, je te pri, et vous tous sains de Dieu, et vous freres que vous oriés pour moy très chetif pecheur a nostre seigneur (f<sup>o</sup> 78 r) ihu crist, le tout puissant, a ce qu'il ait pitié de moy.

*Les clers respondent* : Le tout puissant Dieu ait pitié de vous et nostre seigneur vous pardoint tous vos pechiez et vous delivre et vous conferme en toute bonne euvre, et le filz de Dieu vous veuille conduire a la vie pardurable. Amen.

*Et puis dient leur confession* : Je me confesse a Dieu etc comme dessus.

*Puis le prestre respont ce qui s'ensuit* : Par la grace du Saint Esperit et par la priere de la benoite et glorieuse virge Marie et par les merites des sains apostres saint Pierre et saint Pol et de tous sains, le tout puissant Dieu ait pitié de nous et nous veuille pardonner tous nos pechiez et nous delivre de tout mal et garde et conferme en toute bonne euvre et nous conduise le filz de Dieu a la vie pardurable. *Les clers respondent* : Amen.

*Aprés le prestre dit* : Nostre seigneur le tout puissant debonnaire et misericors nous veuille ottroier absolucion et remission de tous nos pechies, espace de vraie penitence et amendement de vie, grace et confortement du Saint Esperit, cuer contrict et vrai repentant, netteté de pensee et de corps, perseverance en bonnes euvres, bonne et beneuree mort. *Les clers* : Amen.

*Le prestre* : Dieu, tu convertis, vivifie nous.

*Les clers* : Et ton peuple soit esleecié en toy.

*Le prestre* : Sire, moustre nous ta misericorde.

*Les clers* : Et nous donne ton salut.

*Le prestre* : Tez prestres soient vestus de iustice.

*Les clers* : Et tes sains se esleecent.

*Le prestre* : Sire, nettoie moy dez maulz muciez.

*Les clers* : Et espargne ton sergent des estranges choses.

*Le prestre* : Sire, oy la moie oroison.

*Les clers* : Et ma clameur viengne a toy.

*Le prestre* : Nostre seigneur soit avec vous.

*Les clers* : Et avec ton esperit.

*Le prestre* : Prions.

*Adonques le prestre approuchant de l'autel dit ceste oroison* : Sire, nous te prions, oste de nous toutes nos iniquités a ce que nous puissions desservir entier par pures pensees aus saintes choses des saintes choses.

*Autre oroison* : Sire, nous te prions, purifie en visitant nos consciences a ce que ton filz ihu crist nostre seigneur venant avec tous lez sains puist trouver en nous mansion appareillie a lui qui avec toy vit et regne en unité etc.

*Adonc le prestre doit ouvrir le livre et li regardant au lieu ou est l'image du crucefix die ceste antienne qui ensuit : Crist, nous t'aourons et te beneissons, car par ta sainte croix tu as racheté le monde. Dieu, toute terre t'aoure et chante a toy et die pseume a ton nom. Prions.*

*Oroison : Sire, nous te prions, garde en paix pardurable ceulx que tu as daigné racheter par le fust de la sainte croix, sauveur du monde qui avec Dieu le Pere et le Saint Esperit vis et regnes par tous lez siecles des siecles. Amen.*

*Adonques le prestre doit baisier les piés du crucefix et puis dit : Adiutorium nostrum etc.*

*Iusques a l'euvangille, la beneïon de l'encens, le cler dit : Benedicite.*

*Le prestre : Dnus. Tu soies saintifié de celui en qui honneur tu es brullé, en non (f° 78 v) du Pere et du Filz et du Saint Esperit. Amen.*

*La beneïon pour lire l'euvangille, le diacre dit : Iube, dne, benedicere.*

*Le prestre respont : Nostre seigneur soit en ton cuer et en tes levres a pronuncier la sainte euvangile de paiz, ou non du Pere etc.*

*L'offrende dicte, le prestre doit dire mains jointes : Quel chose retribuieray ie a nostre seigneur pour toutes lez choses qu'il a retribué a moy.*

*Et en levant le calice, il doit dire : Je prendrai le calice de salut, et appellerai le non de nostre seigneur.*

*Et puis les mains eslevees, tenant le calice et la platine dessus et l'ostie sus, il doit dire : Sainte Trinité, reçois ceste oblacion laquelle nous t'offrons en la memoire de l'incarnacion, de la nativité, de la passion, de resurrection et de la resurrection<sup>11</sup> nostre seigneur ihu crist et de l'avenement du Saint Esperit, et en la commemoracion de la benoite et glorieuse virge Marie, mere de Dieu, et en l'honneur de tous sains qui ont pleu a toy du commencement du monde, a ce qu'il proufite a iceulz a honneur, a nous adecertes a salut, et que tous ceulz daignent prier pour nous es chieulz, par celui mesmes Christ nostre seigneur. Amen.*

*A donc le calice mis sus les corporaulz et l'ostie mise devant les piés du calice, et le calice couvert des corporaulz les mains iointes, il doit dire : Vien, sanctifieur, vient racontable, et sanctifie cest sacrefice, appareillié en ton nom, ou nom du Pere etc.*

*L'offrende du peuple faite par le prestre, ses mains lavees, le chief et le corps encliné devant le milieu de l'autel, mains jointes, doit dire : Sire, nous soions receus de toy en esperit d'umilité et en courage contrict, et soit en tel maniere nostre sacri-*

11. Sic, au lieu de : l'ascension.

fice fait que nous soions hui receus de toy, et plaise a toy Sire Dieu.

*Après le prestre se doit redrecier et baisier le destre coron de l'autel et en tournant sa face devers le peuple doit dire : Freres et sereurs, priez pour moy, et ie pour vous, a ce que mon sacrifice, et le vostre ensemble, soit acceptable devant nostre seigneur.*

*Et sa face retournee devers l'autel, il doit dire les oroisons secretes, et sans per omnia.*

*Ici commencent les prefaces par le cercle de l'an.*

*Et premierement la preface en la nuit de noel et en la typhaine : Voirement est ce digne et iuste et raisonnable et proufitable chose, nous tousiours et en tous lieux rendre graces a toy, sire, saint Pere tout puissant Dieu pardurable, car par le mistere de l'incarnacion de ta parole, la nouvelle lumiere de ta clarté s'est monstree as yeux de nostre pensee, et puis que nous congnoissons Dieu visiblement nous soyons ravi en l'amour des choses non visibles. Et pour ce, avec les anges et les archanges, avec les thrones et dominacions, et ensement avec toute la chevalerie de l'ost celestial, nous chantons a ta gloire hymne sans fin, disans : Sanctus, Sanctus, Sanctus.*

*Preface es octaves de la typhaine : Voirement est ce chose digne et iuste, raisonnable et proufitable, nous tousiours et en tous lieux, rendre graces a toy, sire, saint Pere tout puissant, Dieu pardurable, car comme ton seul Filz est apparu en la sub(f<sup>o</sup> 79 r)stance de nostre mortalité, il nous a transformé en la nouvelle lumiere de son immortalité. Et pour ce, avec les anges et les archanges etc.*

*Preface en quaresme : Eterne Deus. Qui par ieune corporel compresses les vices, tu eslieves la pensee, tu nous eslargis vertu et loiers par Crist nostre seigneur, par lequel li ange etc si comme en la preface cotidienne.*

*Preface le dimenche de la passion iusques a pasques : Eterne Deus Qui as establi le sauvement de l'umain lignage ou fust de la croix, si que donc la mort estoit issue la vie sourdist, et que celui qui vainquoit par le fust, par le fust feust vaincu, par Crist nostre seigneur par lequel etc.*

*La preface de pasques : Voirement est ce chose digne, iuste et raisonnable, toi, sire, vraiment preschier en tous temps, et mesmement en ce iour, plus glorieusement, comme nostre pasque est Crist sacrifiez. Il est voirement le vray aignel qui a osté lez pechiés du monde. Lequel a nostre mort destruite en mourant, et la vie en ressourdant a renouvellee, et pour ce avec les anges etc.*

*Preface en l'ascencion nostre seigneur : Eterne Deus.* Par Crist nostre seigneur, lequel après sa resurreccion apparu a tous ses disciples appertement, et puis fu eulz voians eslevez en hault ou ciel, affin que nous fussions participans de sa divinité. Et pour ce avec les anges etc.

*En la penthecouste : Eterne Deus.* Par Crist nostre seigneur, lequel montant sus tous les cielz et seant a ta dextre au iour dui esparti en ses enfans d'adopcion le don du Saint Esperit que il leur avoit promis. Pour la quelle chose par raison des ioiez esparties tout le monde, tant comme la rondesce des terres s'estent, s'en esioit. Et avec ce les souveraines vertus et les puissances des anges chantent hymne a ta gloire, disans sans fin : Sanctus, Sanctus.

*Preface le iour de la Trinité. Eterne Deus.* Qui es un Dieu et un sire avec ton seul filz et le Saint Esperit, non mie en singularité d'une personne mes en trinité d'une substance. Car ce que toy revelant nous croions de ta gloire, ce nous sentons sans difference nulle, et de ton filz et du Saint Esperit. Si que en la confession de la vraie et pardurable deité, esqualité soit aouree en la maiesté, et unité en essence, et en personnes propriété. Laquelle maiesté les anges et les archanges loent avec cherubin et seraphin. Lique ne cessent de chanter, en criant a une voix, Sanctus.

*Preface es festes de nostre Dame. Eterne Deus.* Et toy en la remembrance honnorable de la benoite virge Marie pardurable a tous courages esioissans, loer, beneir et preschier. Laquelle par l'ennombrement du Saint Esperit conceut ton seul filz, et estant en li la gloire de virginité, elle esparti a ce monde lumiere pardurable ihu crist, par lequel les anges etc.

*Preface des apostres. Eterne Deus.* Voirement est ce digne chose et iuste, raisonnable et prouf(f° 79 v)fitable, toy Sire de prier, en suppliant que tu pasteur pardurable ne guerpisses pas l'assemblee de tes brebis, mes par tes benois apostres tu les gardes par ta protection continuelle. Si que elles soient gouvernées d'iceulz lesquelz vicaires de ton euvre, tu as fais conducteurs et pasteurs de ton peuple. Et pour ce, avec etc.

*Preface en la dedicasse de l'eglise :* Pour la nouvelle dedicacion de cest tabernacle raporter a toy honneur et grace par Crist nostre seigneur. Du quel la vertu est grant et la pitié plentureuse. Sire, nous te prions, regarde et voi et visite ceste maison. Si que quiconques aura supplié a ton non en icelle, tu l'oyes volontiers, et pardonne debonnairement aus faisans satisfacion. Ici tes prestres offrent a toy sacrifice de louange. Ici le peuple loyal par paie ses veulz. Ici soient demis les fes des pechiez.

Ici soit establee sainte foy. Ici tu mesmes devises le bien et le mal comme tu auras iugié la cause de l'interpellant, laquelle tu ne congnois pas. Ici pitié absoubte croie. Ici se départe felonnie amendee. Sire, quiconque aiant fait satisfaccion envers toy treuve ici pardon, et que il vaincu de douleur coupable sera afoui ici et aura lavé tes autelx des ruissiaux de ses lermes. Ici se quant ton peuple triste et courroucié sera venu, ottroie au priant et tu prie pardonne lui, par le quele teue maiesté les anges loent, les dominacions etc.

*La preface commune a chascun iour.*

Par tous sieclez des siecles. Amen.  
 Nostre seigneur soit avec vous.  
 Et avec ton esperit.  
 Aiez les cuers en hault.  
 Nous les avons a nostre seigneur.  
 Rendons graces a messire nostre Dieu.  
 Cest chose digne et iuste.

Voirement est ce chose digne et iuste, raisonnable et proufitable, nous rendre graces tousiours et en tous lieux a toi seigneur saint Pere tout puissant, Dieu pardurable par Crist nostre seigneur. Par lequel les anges loent ta maiesté, les dominacions le aurent et les puissances la crement. Les cielx et les vertus des cielx et la benoite ordre de seraphin glorifient en chantant. Avec lesquelles que nos vois de ton commandement soient receues, nous te prions par humble loange, disans : Sanctus, Sanctus.

(f° 80 verso) *Cy commence le canon de la messe*

*Le prestre, mains jointes, tout le corps encliné devant l'autel doit dire :* Toi donques tres debonnaire Pere par ihu crist ton fils nostre seigneur, prions en suppliant et te requerons que tu veuilles accepter *ici se redresse et baise l'autel en la destre partie* + beneir + ces dons + ces guerredons + ces sains sacrifices, *le prestre les mains levees et estendues die* + lesquels nous t'offrons premierement pour ta sainte eglise catholique, laquelle il te plaise pacifier, garder, assembler et gouverner avec nostre pape ton sergent, et nostre evesque et nostre roy, et tous les feaulx qui tiennent et cultivent la foy catholique.

Sire, souviengne toy de tes sergens et de tes ancelles *ici il doit remembrer de ses amis qui sont vivans* et de tous ceulx qui ci sont presens desquels la foy est congneue a toy et des quelz tu vois la devocion, pour les quels nous t'offrons ou qui t'offrent ce sacrifice de loange pour eulz et pour (f° 81 r) tous ceulz qui leur appartiennent pour la redempcion de leurs ames, pour l'esperance de leur sauvement et de leur santé et rendent leurs veulz a toy Dieu pardurable, vivant et vray.

*Icy s'encline un pou.* Communians et faisans remembrance honnorable premierement de la glorieuse, pardurable virge Marie, mere de Dieu et nostre seigneur, ihu crist, et ensement de tes beneois apostres et martirs saint Pierre, saint Pol, saint Andrieu, saint Iaque, saint Iehan, saint Thomas, saint Iaque, saint Phelippe, saint Bertholemi, saint Mathe, saint Simon et saint Iude, saint Line, saint Clete, saint Climent, saint Sist, saint Cornille, saint Cyprian, saint Laurens, saint Grisogone, saint Iehan et saint Pol, saint Cosme et saint Damian, et de tous tes sains, par les prieres et merites des quielx, tu nous ottoies que en toutes choses nous soyons garnis de l'aide de ta protection, par celui mesmes Crist nostre seigneur. Amen.

*Ici encline un pou le chief avec les espauls, en regardant la croix.* Ceste oblacion donques de nostre servitude et ensement de toute ta mesnie, nous te prions, Sire, que tu apaisié veuillies accepter, et nos iours disposés en ta paix et que par ton commandement nous soions delivrés de la dampnacion pardurable, et soions nombré en l'assemblee de tes esleus. Par Crist nostre seigneur. Amen.

Laquelle oblacion tu Dieu en toutes choses nous te prions que tu daingnes + faire beneoite + ascripte + ferme + raisonnable, acceptable, si que le + corps et le + sanc de ton fils ihu crist nostre seigneur soit fait a nous.

*Ici lieve un pou ses mains et les joingne et puis touche ses mains à corporaulx et en prenant le pain die :* Lequel le jour devant ce qu'il souffrist passion prist le pain en ses saintes et honnourables mains et eslevés ses yeulx au ciel a toy Dieu son pere omnipotent et rendant graces a toy beneit + brisa + et donna a ses disciples, en disant : Prenés tuit ce et mengiez.

*Ici ne sont pas mises lez paroles de la consecracion du corps.*

En semblable maniere après ce qu'il fu cené, il prenant ensement cest noble calice en ses saintes et honnourables mains et rendant graces a toy de rechief le beneit + et donna a ses disciples et leur dist : Prenés et buvés tuit de cestui.

*Icy ne sont pas mises les paroles de la consecracion du sanc.*

Par quantes fois vous ferés ces choses vous les ferez en la remembrance de moy.

*Il mette le calice en son lieu et le quouvre du corporal. Après il eslieve et estende ses bras si que de soy il face la croix, disant :* Donc, sire, nous tes sergens et ensement ton saint peuple, remembrans la benoite passion de celui mesmes Crist ton filz nostre seigneur et Dieu, et avec tout ce de sa resurrection d'enfer, et de sa glorieuse ascension as cielx offrons a ta noble maiesté de tes dons que tu nous as donnés + sacrifice pure + sacrifice saint + sacrifice non conchié + pain saint de la vie (f° 81 v) pardurable et calice de + sauvement pardurable.

*Il encline un pou sez mainz envers le sacrifice.* Sus les queles choses tu daingnes regarder de cler vult et propice et les veuilles accepter aussi comme tu daingnes recevoir les dons de ton sergent Abel le iuste, et le sacrifice de nostre patriarche

Abraham, et ce que t'offri ton souverain prestre Melchisedech, saint sacrifice, hostie sans tache.

*Les mains chancellees, il encline tout son corps devant le sacrifice disant ce qui s'ensuit :* Tout humblement te prions, Dieu omnipotent, commande que ces choses soient portees par les mainz de ton saint ange, en haut sus ton autel, devant le regart de ta divine majesté. *Il s'eslieve et baise l'autel, en la destre partie.* Si que nous quiconques aurons receu de ceste participation + d'autel le tres saint + corps et + sanc de ton filz soions raempli de la beneïçon, *il seigne soi mesmes + et grace du ciel par celui mesmes Crist nostre seigneur. Amen.*

Sire, souviengne toy ensement de tes sergens et de tes chamberieres qui sont alés devant nous a tout le signacle de la foy et dorment en sommeil de paix. *Ici li doit remembrer de ses amis trespasés.* A ceulz ci, sire, et a tous ceulz qui se reposent en ihu crist, nous te prions que par indulgence tu leur ottroies lieu de refrigere, de lumiere et de paix, par celui mesmes Crist nostre seigneur. Amen.

*Ici doit ferir sa poitrine une fois ou trois, disant :* Et a nous pecheurs tes sergens qui avons esperance de la multitude de tes miseracions tu veuilles donner aucune partie et societé avec tes sains apostres et martirs, avec saint Iehan, saint Estienne, saint Mathias, saint Barnabé, saint Ignace, saint Alexandre, saint Marcellin, saint Pierre, saint Felicité, sainte Perpetue, sainte Agathe, sainte Luce, sainte Agnés, sainte Cecile, sainte Anaistaise, et avec tous tes sains, dedens la compaignie dez quelz tu nous veuilles recevoir et ne pren pas garde au merite, mes nous veuilles eslargir pardon, par Crist nostre seigneur. Par lequel, sire, toutes ces choses tousiours tu crees bonnes, + saintifies + vivifies + beneïs.

*Il desquouvre le calice, et prengne l'ostie, disant :* Et donne a nous. Par + celui et avec + celui et en + celui est a toy Dieu pere omnipotent en unité du Saint Esperit tout honneur et gloire.

*Il mette l'ostie devant le pié du calice et quouvre le calice du corporal et les mains esleveez die :* par tous les siecles des siecles. Amen.

Arons. Nous admonestez par commandemens proufitables et enfourmés par institucions divine, prenons hardement de dire : Pere nostre qui es es cielx, ton nom soit saintifié, ton royaume aviengne, ta volenté soit faite aussi comme ou ciel et en terre. Nostre pain cotidian donne nous au iour d'uy, et nous pardones nos debtes aussi comme (f<sup>o</sup> 82 r) nous pardonnons a nos debtors et ne nous laisse pas entrer en temptacion mez delivre nous de mal. Amen.

*Il lieve un pou ses mains disant :* Delivre nous, sire, nous te prions de tous maulx passés, presens et a venir, et par la priere de la beneoite et glorieuse tousiours virge Marie mere de Dieu, et de tes benois apostres saint Pierre, saint Pol et saint Andrieu,

avec tous les sains, donne par ta pitié paix en nos iours si que par l'aide de ta misericorde nous soions delivré tous iours de pechié, et soions seurs de toute perturbacion.

*La platine ostee et le calice descouvert, il prengne l'ostie et la froisse en trois parties, disant : Par celui mesmes nostre seigneur ihu crist ton filz lequel vit et regne avec toy en unité du Saint Esperit Dieu Il tiengne les deux parties en sa main senestre et la tierce en sa main destre disant : par tous siecles des siecles. Amen.*

La paix de nostre seigneur soit tousiours avec vous.

Et avec ton esperit.

Aignel de Dieu qui ostes les pechiez du monde aies merci de nous.

Aignel de Dieu qui ostes les pechies du monde aies merci de nous.

Aignel de Dieu qui ostes les pechiez du monde donne nous paix.

*Il mette ou calice la partie de l'ostie qui tient a la main destre disant : Ceste commixtion du corps et du sanc nostre seigneur ihu crist soit fait a moy et a tous ceulx qui la prendront de pensee salut et de corps et preparacion de salut a la vie pardurable.*

*Aprés, se la messe est celebree pour les vifs, il donne la paix.*

*Oroison au pere : Dieu saint, pere tout puissant, pardurable sire, donne moy cest saint corps et sanc de ton filz en telle maniere prendre dignement que ie puisse desservir par ce la remission de tous mes pechiez et avoir vie pardurable, et estre raempli de ton Saint Esperit qui vis et regnes par tous les siecles. Amen.*

*Oroison de saint Augustin au filz le quel le prestre tient devant soy. Oremus. Sire ihu crist, filz de Dieu le vif qui vivifias le monde de la volenté du Pere, le Saint Esperit ouvrant, par ta tres sainte mort delivre moy par cest ton saint corps et sanc de toutes iniquités et de tous mes maulz et mes blasmes et me fai tousiours obeir a tes commandemens et ne me laisse pas pardurablement estre desseuré de toi sauveur du monde qui vis et regnes avec Dieu le Pere et le Saint Esperit Dieu par tous les siecles des siecles. Amen. La percepcion de ton corps et de ton sanc, sire ihu crist, la quele ie non digne presume prendre ne me viengne pas a jugement et condempnacion de mame, mez par ta pitié elle proufite a moy en remede, en vie pardurable. Amen.*

*Ici se doit communier le prestre en disant : Le corps de nostre seigneur ihu crist veuille garder mame et conduire a la vie pardurable. Amen.*

*Aprés il prengne le sanc ou calice disant : Le corps et le sanc de nostre seigneur ihu crist me veuille garder et conduire a la vie pardurable. Amen.*

*Aprés la premiere effusion de vin, die le prestre : Sire, la chose que nous avons prise par la bouche nous la puissions*

(f° 82 v) prendre par pure pensee, et nous soit faite remede du don temporel en vie pardurable. Amen.

*Après il doit laver ses mains en la piscine, et la messe finie, il se doit encliner disant : Sainte Trinité, le service de ma servitude te plaise et donne que celui sacrifice de loange le quel ie non digne ay offert aus yeulx de ta maiesté te soit acceptable et toy adebonnairissant il soit debonnaire a moy et a tous ceulx pour les quels ie l'ai offert qui vis et regnes Dieu par tous les siecles des siecles. Amen.*

*Après ce le preztre se dresse et a tout le calice ou la platine, il se doit de beneïr le peuple en disant :*

Nostre aide soit ou nom de nostre seigneur.

R. Celui qui fist le ciel et la terre.

*Le prestre :* Le nom de nostre seigneur soit beneoit.

R. Des ia orendroit, et assiduellement ou siecle.

*Le prestre :* Le tout puissant Dieu le pere et le filz et le saint Esperit vous beneisse. R. Amen.

*Item une autre oroison.* Sainte Trinité, le service de ma servitude te plaise et preste que cestui ton sacrefice de loange, le quel ie non digne ay offert aus yeulx de ta maiesté te soit acceptable et toy adebonnairissant il soit debonnaire a moy et a tous ceulz pour les quieux ie l'ai offert, par toy très hault qui vis et regnes Dieu par tous les siecles des siecles. Amen.

Et boute hors de la teue eglise toute ordure, et garde tous tes sergens de toute adversité et ottroie repos pardurable aus ames de tous loyauls trespases par nostre seigneur ihu crist, ton filz qui avec toy vit et regne en unité du Saint Esperit Dieu par tous les siecles des siecles. Amen.

♦♦

(f° 222 verso) Gloria in excelsis Deo

Gloire soit es hautes choses a Dieu  
 Et en terre paiz aus hommes de bonne volenté  
 Nous te loons, nous te beneïssons, nous ta (*sic*) aourons  
 Nous te glorifions, nous te faisons graces pour ta grant gloire  
 Sire Dieu roy du ciel, Dieu Pere tout puissant  
 Sire un seul engendré, filz ihu Crist  
 Sire Dieu aignel de Dieu fils du pere  
 Tu qui ostes les pechiez du monde recois notre priere  
 Tu qui ostes les pechiez du monde aiez merci de nous  
 Tu qui ostes les pechiez du monde aiez merci de nous  
 Qui te siez a la destre du Pere aiez merci de nous  
 Car tu es seul saint, tu es seul seigneur ihu crist  
 Tu es seul trez hault avec le Saint Esperit  
 En la gloire de Dieu le Pere. Amen.

## Le credo que on dit a la messe

Je croy en un seul Dieu pere tout puissant  
Faiseur du ciel et de la terre, de toutes choses visibles et  
invisibles  
Et en un seul seigneur ihu Crist seul engendré filz de Dieu  
et nés du Pere devant tous les siecles.  
Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, Dieu le vray de Dieu le vray  
Engendré non pas fait substancieux au Pere par lequel toutes  
choses sont faites  
Qui pour nous hommes et pour notre salut descendi des cielx  
Et est en charne du Saint Esperit en la vierge Marie et est  
fait homme  
Adecertes icelui crucifié pour nous soubz Ponce Pilate souffri  
mort et fu enseveli et ressuscita au tiers iour selon les escrip-  
tures  
Et monta ou ciel et se siet a la destre du Pere  
Et de rechief est a venir jugier en gloire les vifs et les mors  
duquel le royaume n'aura ia fin.  
Et ou Saint Esperit et vivifiant seigneur qui ist du Pere et du  
filz  
Qui est aouré ensemble avec le Pere et le filz et est aussi glorifié  
Qui parla par les prophetes  
Et une eglise catholique et apostolique  
Je confesse un seul baptesme en la remission des pechiez  
Et atens la resurrection des mors et la vie du siecle a venir.  
Amen.